
[Soutien aux femmes camerounaises qui résistent aux plantations industrielle de palmiers à huile !](#)

Le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'Association des femmes riveraines de la SOCAPALM Edéa (AFRISE) a lancé cette pétition pour STOP à la replantation des monocultures de palmiers à huile autour de leurs habitations et espaces vitaux.

Lisez la pétition ci-dessous et [SIGNEZ-LA ICI](#)

Soutenez la lutte des femmes pour leur terre et leur vie !

Petition internationale contre le replanting du palmier a huile par la Socapalm de Socfin/Bolloré, aux abords des cases et sur les tombes du village riverain Apouh a Ngog, a Edea- Cameroun

Que cesse le replanting du palmier a huile autour des maisons et sur les tombes des ancêtres des communautés d'apouh, riveraines de la Socapalm de Socfin/Bolloré a Edea

Les opérations de replanting du palmier à huile autour des habitations et sur les tombes des ancêtres du village Apouh à Ngog, dans l'Arrondissement d'Edéa 1er, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral-Cameroun, par la SOCAPALM se poursuivent. Si elles ne sont pas stoppées, nous, femmes riveraines de la SOCAPALM d'Edéa passerons encore 50 années de souffrances, d'abus, de viols, de vols, de famines, de frustrations, de violations de nos droits, de notre intimité, de notre dignité conduisant à une survie fondamentalement douloureuse, injuste, misérable, insupportable pour toute notre communauté.

En effet, la Société Camerounaise de Palmeraies (SOCAPALM) est l'une des agro-industries du groupe SOCFIN/ BOLLORÉ dans le monde. Elle exploite les palmiers à huile situés autour de nos cases et sur les tombes de nos ancêtres depuis plus de 50 ans. Aujourd'hui, ces plants ont vieilli et l'entreprise est en train de les remplacer en replantant des hectares de palmiers à huile derrière nos maisons et sur les tombes de nos ancêtres. Il est à noter que, la communauté d'Apouh avait espoir de récupérer des espaces vitaux conséquents afin de disposer des ressources naturelles nécessaires, pour construire des dynamiques de développement durables et ramener la paix, l'épanouissement et la sérénité dans le village.

Encore que, l'article 6 alinéa h du bail emphytéotique dans son titre 'obligation du repreneur' stipule qu'il ne faut pas replanter sur une superficie de 250ha situés autour des communautés villageoises sans qu'au préalable l'administration ait distrait toute parcelle pressentie comme espace vital.

A ce jour, la SOCAPALM a suspendu toute négociation avec les populations riveraines et continue son replanting sous le regard de l'administration locale. Nous, femmes de l'Association des femmes

riveraines de la SOCAPALM Edéa (AFRISE) , avons même écrit [une lettre au Président de la République du Cameroun](#), nous attendons encore la réponse. Notre chef du village a d'ailleurs été mis en garde à vue administrative à la prison centrale d'Edéa par la complicité de la SOCAPALM et du Préfet de la SANAGA MARITIME parce qu'il défend les intérêts des populations. Il fait encore l'objet des poursuites judiciaires introduites contre lui par la SOCAPALM pour les mêmes raisons.

Il est important de noter que la SOCAPALM, repreneur de cette plantation depuis l'année 2000, détient, par le biais de pseudo concessions illégales et irrégulières ainsi que de titres fonciers douteux, contestés et contestables, toutes nos terres, nos forêts sont littéralement détruites. L'air, nos rivières et nos cours d'eau sont pollués. Bref, toutes nos ressources principales sont confisquées, et ce, sans aucune compensation.

Depuis la reprise de la plantation par la SOCAPALM, nous et nos familles survivons du vol des noix qui tombent après la coupe. Nous sommes régulièrement exposés aux dangers parce qu'il faut sortir dans la nuit pour voler ces noix, sans oublier que nous sommes passibles d'emprisonnement au cas où nous sommes rattrapés.

Pire encore, pour entrer dans la plantation, nous sommes obligées de céder notre corps aux vigiles. 90% parmi nous cédonos nos corps aux gardiens pour accéder dans la plantation. Nos enfants ne sont pas recrutés par l'entreprise et se versent dans la drogue, les activités illégales ou prennent le chemin de l'immigration clandestine pour mourir dans la mer. Nous sommes abandonnées à nous-même dans un système qui n'est pas épargné par la corruption.

Nous, femmes d'AFRISE n'accepterons pas de passer les 50 prochaines années dans cette misère. Nous sommes décidées à nous battre pour libérer nos terres et obtenir des espaces vitaux pour nos enfants des générations présentes et futures.

Nous sollicitons toutes formes d'appuis qui nous permettent de récupérer nos terres, nos forêts, nos eaux, notre VIE, volées par la SOCAPALM.

Votre signature compte, aidez- nous à demander à l'État du Cameroun et à la SOCAPALM de nous restituer nos terres, que les bailleurs de fonds, les assureurs de la SOCAPALM exigent à cette entreprise de nous laissez des espaces vitaux conséquents. Nous revendiquons que soient restaurés NOS DROITS A LA VIE.

25 november 2023